

Riec-sur-Belon le 27 août 2025



CLUB SPORTIF RIECOIS  
2, LIEU-DIT BREHARN  
29340 – RIEC-SUR-BELON

## Communiqué du bureau

Le bureau du Club Sportif Riécois s'est réuni le mercredi 27 août 2025 afin de finaliser les modalités administratives et financières du séjour programmé au Village Club Miléade de Mur de Bretagne du 8 au 12 septembre 2025.

Une note à paraître avant le samedi 30 août 2025, permettra à chaque participant d'être informé des modalités précises de ce séjour de rentrée.

Parmi les points traités lors de la réunion, les membres du bureau ont fixé le mode de calcul de la compensation financière qui sera versée à chacun des conducteurs. Cette méthode sera détaillée dans le document d'information cité ci-dessus.

Dans un souci de cohérence, les membres du bureau ont pris la décision de fixer la **compensation financière des conducteurs au montant unique de 1 euro par personne transportée lors des sorties à la ½ journée les mardi, jeudi et dimanche.**

**Cette décision sera applicable dès le jeudi 28 août 2025.**

**DANIGO Guy**

**Secrétaire du C.S.R**